

FORMATION CONTINUE

Formation passerelle pour les sages-femmes titulaires d'un diplôme français et ayant un projet d'exercice professionnel infirmier Arrêté du 31 juillet 2009 modifié – Article 33

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers d'Amboise propose une formation permettant l'obtention du Diplôme d'Etat Infirmier pour les Sages-Femmes diplômée d'Etat.

- **Finalité de la formation :**
Permettre aux sages-femmes, par une formation passerelle, de finaliser un projet d'exercice professionnel infirmier
- **Objectif général :**
Acquérir la méthodologie de la démarche clinique infirmière
Acquérir les 2 compétences manquantes relatives à la profession infirmière :
 - C1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
 - C4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostic et thérapeutique
- **Conditions d'accès (Prérequis):**
Avoir obtenu le diplôme d'Etat de Sage-Femme et avoir exercé la profession depuis au moins 2 ans (copie du diplôme et attestation de(s) l'employeur(s))
- **Méthodes mobilisées :**
Apprentissage de la démarche clinique en institut
Stage infirmier de 5 semaines dans un établissement de santé
Rédaction d'un écrit professionnel centré sur une problématique propre à la profession infirmière
Evaluation de la qualité de la formation à l'issue de celle-ci
- **Intervenants :** Formateurs de L'IFSI
- **Durée :** 2 mois dont 5 semaines de stage
- **Calendrier de formation sur l'année 2022 :**
Calendrier à définir en fonction des besoins et du nombre de candidats.
Cette formation peut être individuelle, dans ce cas le calendrier est personnalisé.
- **Tarifs :** 1 500 euros TTC
- **Modalités et délais d'accès :** Inscription sur le site internet de l'IFSI : <http://ifsi-amboise.fr> (onglet « Formations ») au maximum 2 semaines avant le début de la formation
- **Contact par téléphone, fax ou mail**